

Calendrier de production (à titre indicatif)

Printemps		Été	
Fèves	Epinards	Aubergines	Aromates
Carottes	Courgettes	Courgettes	Basilic
Concombres	Betterave rouge	Haricots vert	Concombres
Oignons blancs	Navets	Salades diverses	Oignons rouge
Chou rave	Persil	Tomates	Poivrons
Radis rose	Petit pois		
Chou primeur	Poirée		
Batavia	Radis blanc		
Fenouil	Laitue		
Oseille	Blettes		
Automne		Hiver	
Betterave rouge	Carottes	Betterave rouge	Carottes
Cèleri branche	Cèleri rave	Chicorée scarole	Chicorée frisée
Chicorée Frisées	Mâche	Chou cabus	Chou Bruxelles
Chicorée scarole	Chou milan	Chou milan	Courges
Chou cabus	Chou rouge	Mâche	Echalote
Chou rave	Courgettes	Oignons	Navets
Haricots vert	Haricots	Poireaux	Panais
Poireaux	Navets	Topinambours	Pomme de terre
Oignons blanc	Chou chinois	Radis noir	Rutabaga
Oignons jaune	Blette		
Epinards	Oseille		
Courges	Pomme de terre		
Echalotes	Chou fleur		
Pourpier	Chou brocoli		



LE JARDIN DE COCAGNE

« Mangez Local, Bio et Solidaire »

112 rue de Bas-Rivière 41000 BLOIS

Tél : 02 54 74 88 31 Fax : 02 54 74 05 46

Mail : abonnement@cocagneblois.fr

Notre site : www.association-biosolidaire.fr

Abonnement Annuel 2017

Aux paniers du Jardin de Cocagne

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél. Personnel : Tél. Portable :
 Mail :
 Point de Dépôt :
 Nombre de Panier par semaine :
 Date de la 1^{ère} livraison : Jeudi / / 2017

Règlement : choisissez votre formule en cochant la case	Montant de la formule
<input type="checkbox"/> Par chèque annuel Le montant à régler est de 39.60 € x..... Nombre de mois restant jusqu'au 31 décembre de l'année en cours	475.20 €
<input type="checkbox"/> Par chèque semestriel	237.60 €
<input type="checkbox"/> Par prélèvement automatique mensuel (joindre le RIB).	39.60 €

Chaque mensualité est représentée par une teinte grise dans le calendrier joint. Si vous payez par prélèvement et que votre premier panier ne correspond pas au premier panier de la teinte, veuillez nous adresser un chèque correspondant à : **nombre de paniers avant la fin de la période x 9.90€**
Les chèques sont à libeller à l'ordre du Jardin de Cocagne.

Association Bio solidaire



➔ S'abonner au « Jardin de Cocagne » c'est :

- ✓ Participer à un dispositif de réinsertion sociale et professionnelle.
- ✓ Agir en faveur du développement d'une agriculture biologique locale et équitable.
- ✓ Recevoir un panier de légumes biologiques pour 2 personnes **tous les jeudis (48 livraisons par an** au point de dépôt le plus proche de votre domicile).
- ✓ Etre informé de la vie du jardin en recevant chaque semaine une lettre d'information et des recettes de cuisine.

Renseignements facultatifs :

Composition de la famille : Adultes :.....Enfants :.....

Comment avez-vous eu connaissance des paniers du Jardin de Cocagne ?

.....

Quelles sont vos motivations pour adhérer aux paniers du Jardin de Cocagne ?

- Consommer des produits Bio
- Production locale
- Démarche écologique/environnementale
- Soutien de l'insertion
- Démarche solidaire

Je m'abonne aux paniers de légumes biologiques du JARDIN DE COCAGNE et certifie avoir pris connaissance des conditions d'abonnement figurant sur le présent document.

Je règle ma cotisation annuelle à l'Association Bio Solidaire de 10 euros.

Date :..... Signature :.....

Association Bio solidaire

➔ Conditions d'abonnement

Durée :

L'abonnement est souscrit pour l'année civile en cours sur la base de 48 semaines de livraison par an (4 semaines de suspension sont prévues à des dates variables en fonction des conditions climatiques, voir calendrier joint). L'abonnement prend effet à la date de première livraison jusqu'au 31 décembre de l'année, et est **renouvelable par accord tacite**. Il peut être résilié à tout moment par écrit, sachant que tout mois commencé sera à régler intégralement.

Livraisons :

Les livraisons sont effectuées à jour fixe, **le jeudi**. Lorsque le jeudi est férié, la livraison est décalée au mercredi. Les heures de livraison sont données à titre indicatif. Les points de dépôts sont gérés par des bénévoles, aussi, nous vous demandons de bien vouloir prendre votre panier le jeudi, ce qui garantira la fraîcheur des légumes. En cas d'absence dans la semaine, et pour des raisons administratives et techniques, il faut nous **prévenir avant 12h00 le mardi**. Dans les autres cas, vous pouvez à tout moment nous signaler vos périodes d'absences et de doubléments.

Le panier :

La composition du panier est basée sur la consommation hebdomadaire d'une famille de deux personnes. Elle varie en fonction des saisons et des légumes disponibles à la récolte. Pour les familles plus nombreuses, il est possible de souscrire un abonnement pour plusieurs paniers. Le plus grand soin est apporté à leur qualité et à leur diversité. Tous les produits livrés par « Le Jardin de Cocagne » sont **issus de l'Agriculture Biologique et certifiés par Ecocert**.

Les légumes sont conditionnés dans un sac en kraft et mis à votre disposition.

Dans une démarche économique et écologique, nous vous demandons de rapporter les sacs krafts à votre point de dépôt habituel pour une éventuelle réutilisation.

Le paiement :

Il s'effectue : - Soit par chèque annuel ou semestriel à **nous faire parvenir en début de chaque période**.

- Soit par **PRELEVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL** :

Nous vous demandons d'agrafer votre R.I.B et de nous envoyer un chèque de paiement pour le premier mois (voir 1^{ère} page).

À réception de votre R.I.B, nous vous enverrons un mandat (SEPA) à nous retourner daté et signé.

.....Partie à conserver.....✂